

Missions Notre-Dame de Lourdes

Le Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes s'engage dans un élan missionnaire nouveau. Lors de la treizième apparition, la Vierge Marie s'adressait à Bernadette lui demandant « d'aller dire aux prêtres qu'on bâtit ici une chapelle et qu'on y vienne en procession ». Bernadette s'est ainsi fait la missionnaire de la Vierge Marie en rendant compte de sa demande à l'abbé Peyramale, le curé de Lourdes.

Aujourd'hui, le Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes souhaite répondre de manière renouvelée à cette demande. Les chapelains du Sanctuaire prennent conscience que c'est un authentique envoi en mission de la Vierge Marie. Ils souhaitent donc se rendre disponibles pour partir à la rencontre des pèlerins dans leurs diocèses ou paroisses, et jusqu'aux périphéries de l'Église.

I- Un engagement dans la nouvelle évangélisation

Dans la suite du Concile Vatican II, l'Église a pris une nouvelle conscience de l'appel impérieux du Seigneur à annoncer l'Évangile pour répondre au besoin du monde présent. Dans ce même mouvement, le Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes se sent en effet pleinement concerné par la nouvelle évangélisation. Nous relevons en particulier les points suivants :

- L'appel à la nouvelle évangélisation lancé déjà par le Pape saint Paul VI (cf. Paul VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, 8 décembre 1975), renouvelé avec force par le Pape saint Jean-Paul II (cf. Jean-Paul II, Lettre encyclique *Redemptoris Missio*, 7 décembre 1990) et les pontificats qui ont suivi, est toujours présent et de plus en plus impérieux (cf. François, Exhortation apostolique *La joie de l'Évangile*, 24 novembre 2013).
- Le rattachement récent des sanctuaires au Conseil Pontifical pour la nouvelle évangélisation donne une pleine légitimité à cet élan nouveau. (Cf. François, Motu Proprio *Sanctuarium in Ecclesia* (SE), 11 février 2017).
- Enfin, les nouveaux statuts du sanctuaire Notre-Dame de Lourdes en engageant le sanctuaire dans une « dynamique missionnaire pour permettre aux pèlerins d'être des témoins de la foi » (Statuts, art. 7, alinea 2), souligne combien le Sanctuaire souhaite répondre à cet appel.

II- Pour répondre aux besoins de notre temps

Parmi les circonstances actuelles, notons les quelques points suivants qui révèlent l'importance et l'opportunité de cet élan missionnaire :

- Le fonctionnement du Sanctuaire, hérité des années 50-60 paraît fragilisé.¹ On observe un vieillissement et peu de renouvellement des hospitaliers et des pèlerins, malades ou non. Plusieurs Directions de pèlerinages ou hospitalités sollicitent l'aide des chapelains pour la préparation du pèlerinage.
- L'expérience de la pérégrination du reliquaire de Sainte Bernadette a permis de voir les fruits d'un déplacement hors de Lourdes, tant en France qu'à l'étranger.
- Sur place, les expériences missionnaires des mouvements *Youcat* et *Annuncio* ont montré la pleine pertinence d'un tel élan missionnaire.
- La crise sanitaire de la pandémie en 2020 a montré l'attachement de bien des pèlerins à Lourdes qui n'ont pu venir en pèlerinage. La mise en place du pèlerinage spirituel est comme la préface à un départ missionnaire pour le Sanctuaire.
- Le renouvellement de la communauté des Chapelains du Sanctuaire a permis une prise de conscience que leur mission ne s'arrête pas à accueillir les pèlerins qui viennent à Lourdes, mais également à accompagner les pèlerinages dans toutes leurs démarches, avant, pendant et après le pèlerinage lui-même, et à susciter de nouvelles formes de pèlerinages.

III- Pour se mettre au service de l'Église

Ce nouvel élan missionnaire aspire à faire résonner le charisme de Lourdes au-delà de Lourdes. Comme lieu d'apparition marial, et lieu de guérison des âmes et des corps, le Sanctuaire a la conviction que le pèlerinage à Lourdes est une grâce à partager. Il souhaite alors mettre à disposition un outil pastoral au service des diocèses et des paroisses, au service des hospitalités ou des grandes familles religieuses qui organisent des pèlerinages nationaux, et finalement au service de tout homme.

Au service des diocèses et des paroisses

La vie chrétienne se déploie prioritairement dans les paroisses, au sein des diocèses. La participation à un pèlerinage est un temps fort qui marque la vie chrétienne. Il doit l'enrichir et la fortifier.

Par cet élan missionnaire, le Sanctuaire entend donc se mettre au service de la pastorale dans les diocèses et les paroisses. C'est une proposition pastorale du Sanctuaire, mise à la disposition des diocèses et des paroisses, afin de rejoindre les pèlerins dans leur lieu de vie chrétienne, pour les aider à faire le lien entre leur vie chrétienne quotidienne et le pèlerinage annuel à Lourdes.

¹ Cf. Henri BRANTHOMME, Chantal TOUVET, *Histoire des Sanctuaire de Lourdes, 1947-1988, Évolutions et réalisations*, NDL Éditions, Lourdes, 2005, pp. 26-35.

Au service des hospitalités

La structure du pèlerinage à Lourdes avec les hospitalités qui accompagnent les malades révèle aussi souvent que les hospitaliers et hospitalières, pris par leurs charges auprès des pèlerins malades, sont empêchés de profiter pleinement de toutes les dimensions du pèlerinage. Les missions du Sanctuaire seront pour eux l'occasion d'approfondir leur relation avec Lourdes et d'enrichir leur service auprès des pèlerins malades.

Au service des familles religieuses et militaires

Beaucoup de pèlerins viennent à Lourdes lors des pèlerinages nationaux des grandes familles religieuses ou lors du Pèlerinage Militaire International. Ces missions seront un moyen de faire connaître ces pèlerinages. Le sanctuaire se propose de les soutenir dans l'approfondissement de leur grâce propre ou de leur charisme.

Au service de l'homme

C'est finalement au service de « tout homme et de tout l'homme » (cf. Saint Paul VI, Lettre encyclique *Populorum progressio*, 26 mars 1967, N° 14). Le Sanctuaire souhaite donner à vivre quelque chose à toute personne humaine dans sa vie personnelle, sociale et ecclésiale.

IV- Sens et buts des missions

Les orientations du Pape François rattachant les sanctuaires au Conseil Pontifical pour la nouvelle évangélisation et la profondeur, si proche de l'Évangile, du message de Lourdes motivent cet élan missionnaire et donnent les raisons d'un tel engagement.

Motivation 1 : Annoncer la foi

« Dans le sanctuaire, les fidèles peuvent recevoir un soutien pour leur chemin ordinaire dans leur paroisse et dans leur communauté chrétienne. (...) Par conséquent, la marche vers un sanctuaire et la participation à la spiritualité que ces lieux expriment sont déjà un acte d'évangélisation. » (SE N°3)

« Prière et pénitence pour la conversion des pécheurs. » (Huitième apparition)

Il s'agit d'annoncer l'Évangile du salut à tous les hommes :

- En soulevant un mouvement de prière et d'espérance pour le salut de tous les hommes.
- En participant à la mission dans les diocèses et les paroisses.
- En accompagnant les fidèles dans leur vie chrétienne et leur piété mariale.

Motivation 2 : Redonner sa place à la piété mariale

« Ici, ils font l'expérience d'une manière profonde de la proximité de Dieu, de la tendresse de la Vierge Marie et de la compagnie des Saints : une expérience de vraie spiritualité qui ne peut être dévalorisée sous peine d'annuler l'action de l'Esprit Saint et la vie de la grâce. » (SE N°2)

« Je suis l'Immaculée Conception » (Seizième apparition)

Il s'agit d'approfondir la spiritualité mariale :

- En annonçant le message de Lourdes.
- En faisant connaître et aimer la Vierge Marie.
- En proposant aux fidèles de se consacrer à la Vierge Marie dans l'esprit de Lourdes.
- En soutenant les fidèles dans leur vie chrétienne.

Motivation 3 : Renouveler le pèlerinage à Lourdes

« Le sanctuaire possède dans l'Église une « *grande valeur symbolique* » et être pèlerins est une véritable profession de foi. » (SE N°1)

« Voulez-vous avoir la grâce de venir ici pendant quinze jours ? » (Troisième apparition)

Il s'agit de renouveler le pèlerinage à Lourdes :

- En rejoignant les pèlerins qui ne peuvent venir.
- En suscitant le pèlerinage à Lourdes auprès de nouveaux pèlerins.
- En soutenant les directions de pèlerinages et les hospitalités diocésaines ou nationales dans l'organisation de leur pèlerinage à Lourdes.

Motivation 4 : Nourrir un sentiment d'appartenance

« Allez dire aux prêtres qu'on bâtit ici une chapelle et qu'on y vienne en procession ! » (Treizième apparition)

Il s'agit de la mission des chapelains de Lourdes :

- En répondant à la demande de la Vierge Marie à Lourdes : « Allez dire aux prêtres... »
- En générant et animant un esprit de famille, de fraternité et de communion parmi les fidèles pèlerins de Lourdes : « Qu'on bâtit ici une chapelle... »

Cette dernière motivation exprime en d'autres termes ce que pourrait être l'archiconfrérie de l'Immaculée Conception de Notre-Dame de Lourdes.

V- La Figure de Bernadette

Bernadette souhaitait rester discrète. Mais elle est présente dans tout ce projet missionnaire. La source du projet missionnaire dans le message de Lourdes est l'appel qu'elle a reçu de la Vierge Marie « d'aller dire aux prêtres qu'on bânisse ici une chapelle et qu'on y vienne en procession ». Le projet missionnaire est un prolongement de la mission de Bernadette.

Le projet missionnaire est une manière de faire vivre de la grâce dont Bernadette a vécue à tous les fidèles, où qu'ils vivent, qu'ils viennent à Lourdes ou pas. Cette grâce est la rencontre avec la Vierge Marie, l'engagement dans la vie chrétienne par sa communion eucharistique et sa consécration à Marie. Cette grâce est la liberté d'offrir sa vie, par des gestes simples, dans l'espérance du salut de tous. Cette grâce se prolonge encore en Bernadette par le choix de sa vocation religieuse.

Pour les fidèles, la figure de Bernadette est donc toujours un exemple et un modèle à suivre.

VI- Programme d'une mission

Le format d'une mission

Variables à l'infini, les missions peuvent avoir tous les formats possibles, variant entre :

- Une retraite de plusieurs jours
- Une semaine itinérante dans un diocèse
- Un weekend dans une paroisse ou un diocèse
- Une demi-journée en paroisse
- Une simple homélie à la messe
- ...

Le programme

Il n'y a pas de schéma type de mission. Chacune est à construire selon les circonstances avec les pasteurs propres des lieux visités. Mais pour être complète, une mission se déploiera autant que possible selon les trois dimensions suivantes : la célébration, l'annonce et le service. Les activités au programme d'une mission se répartissent ainsi :

Célébration

- Messe
- Procession mariale
- Chapelet
- Célébration mariale
- Consécration mariale
- Heure sainte
- Bénédiction des malades
- Célébration pénitentielle
- Célébration du sacrement des malades
- Liturgie autour des signes de Lourdes (eau, cierge)

- ...

Annonce

- Enseignement
- Conférence
- Catéchèse
- Prédication
- Éditions de documents
- Stand libraire
- ...

Service

- Visite aux personnes malades (EHPAD, hôpital ou domicile)
- Visite aux prisonniers
- Visite aux familles, en particulier les plus pauvres
- Participation à des actions de solidarité en lien avec la diaconie de l'Église locale (Secours catholique, Réseau St-Laurent, Fratello, Conférences St-Vincent de Paul...)
- Participation à des actions avec les partenaires privilégiés du sanctuaires disposant d'un pavillon à Lourdes (Pax Christi, CCFD...)
- ...

VII- Préparation de la mission

Pour le succès de la mission, il sera toujours utile de s'appuyer sur tous les réseaux du sanctuaire, et en particulier les hospitalités et directions de pèlerinages diocésains et nationaux (LCE, Montfortains, Notre-Dame du Salut, Rosaire...).

Une page dédiée sur le Site Internet du Sanctuaire pourra donner l'information des missions et leurs programmes.

On emmènera, selon les besoins, une statue ou une icône de Notre-Dame de Lourdes, le reliquaire de sainte Bernadette s'il est disponible, de l'eau, des cierges avec leurs bobèches pour les processions...

Bonne mission à tous !

Contact : Don Anne-Guillaume Vernaect - Tél : 05 62 42 20 08